

Prix ACARR du Leader émergent en régimes de retraite

Formulaire de candidature

À propos du prix

Dans le cadre du 50e anniversaire de l'ACARR, ce prix reconnaît les personnes âgées de 40 ans et moins qui font preuve de leadership, d'innovation et d'un impact mesurable dans l'avancement du système de retraite canadien.

1. Informations sur le candidat

Nom complet : _____

Titre/fonction actuel(le) : _____

Organisation : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Ville/Province : _____

Principaux domaines d'activité (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :

- ☐ Administration de régimes
 - ☐ Politiques / Plaidoyer
 - ☐ Gouvernance
 - ☐ Consultation
 - ☐ en technologies
 - ☐ Investissements
 - ☐ Communications
 - ☐ Juridique : cabinet privée – régime de retraite et avantages sociaux
 - ☐ Droit : Interne – régime de retraite et avantages sociaux
 - ☐ Autre : _____
-

2. Informations sur le nominateur

(à compléter sauf en cas d'autocandidature)

Nom complet : _____

Organisation & fonction : _____

Lien avec la personne proposée : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

☐ Il s'agit d'une autocandidature

3. Documents de soumission requis

Un dossier de nomination complet doit inclure :

A. Biographie ou CV

Une biographie récente (250–400 mots), un CV ou un profil LinkedIn présentant l'expérience professionnelle et les contributions.

B. Déclarations écrites

Deux courtes déclarations écrites (300 à 500 mots chacune) :

1. Réalisations et impact

Décrivez les contributions les plus significatives du candidat, y compris des exemples d'impacts mesurables ou observés.

2. Vision pour l'avenir

Décrivez la perspective du candidat sur l'avenir de la retraite au Canada et comment son travail contribue à faire avancer cette vision.

C. Lettre de recommandation

Au moins une lettre de soutien d'un pair, collègue, superviseur, client ou collaborateur. (Des lettres supplémentaires peuvent être incluses.)

4. Confirmation d'admissibilité

- ☐ Le candidat a 40 ans ou moins au 30 avril 2026
- ☐ Le candidat travaille principalement sur des questions de pension ou de retraite canadiennes.
- ☐ Le candidat n'est pas un employé, un membre du conseil d'administration ou un juge de l'ACARR
- ☐ Le candidat n'a pas reçu ce prix au cours des trois dernières années.

5. Critères d'évaluation

Les nominations seront évaluées selon :

- Impact démontré
- Leadership et initiative
- Innovation et vision de l'avenir
- Alignement avec la mission de l'ACARR visant à promouvoir la sécurité de la retraite au Canada

6. Reconnaissance

Les lauréats sélectionnés :

- seront reconnus au Congrès national 2026 de l'ACARR à Montréal
- bénéficieront d'une inscription gratuite au congrès
- recevront une adhésion de deux ans à l'ACARR
- seront mis en vedette dans les communications de l'ACARR, y compris le site web, le bulletin d'information et LinkedIn
- seront invités à participer aux initiatives destinées aux leaders émergents de l'ACARR

7. Consentement et confidentialité

Le consentement du candidat sera requis lors de la soumission et comprendra :

- L'autorisation pour l'ACARR d'utiliser les documents de candidature pour l'évaluation
 - L'autorisation de publier le nom, la biographie et la photo du candidat s'il est sélectionné
 - La reconnaissance que les renseignements personnels seront traités conformément aux pratiques de confidentialité de l'ACARR
-

8. Auto-identification optionnelle (équité et participation régionale)

(Optionnel – les réponses n'influenceront pas l'évaluation)

Province/Territoire : _____

Auto-identification (optionnelle) :

- ☐ Femme
- ☐ Autochtone
- ☐ Personne en situation de handicap
- ☐ Personne racialisée
- ☐ 2SLGBTQIA+
- ☐ Je préfère ne pas répondre

☐ Autre (optionnel) : _____

9. Instructions de soumission

Date limite de nomination : 30 avril 2026

Veuillez soumettre tous les documents en un seul PDF à :
communications@acpm.com

Objet : Leader émergent